



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Service interministériel régional
de défense et de protection civiles**

Tel : 04 95 11 10 43

pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr



Orages

*Note d'information à l'attention des maires du département de la Corse-du-Sud,
des exploitants de campings et des professionnels d'activité de pleine nature*

Type d'événement : **ORAGES**

Niveau de vigilance : **JAUNE** « situation météorologique à surveiller »

Le mercredi 13 août 2025 de 14h00 à 21h00

1- Conditions météorologique :

Paramètre "ORAGES"

Situation actuelle : selon les prévisions de Météo-France du mercredi 13 août 2025, des orages classiques se développent en cours d'après-midi sur le relief de la Corse, plutôt sur les versants occidentaux, ils donnent 15 à 30 mm.

On surveillera l'occurrence d'orages localisés plus forts donnant jusqu'à 50 mm ou plus en peu de temps, accompagnés de grêle, de rafales de vent ainsi qu'une forte activité électrique.

2- Recommandations :

Votre attention est particulièrement appelée sur les points suivants :

- Les terrains de camping, qui disposent de structures d'accueil légères,
 - Les établissements, restaurants et bars de plage,
 - La fréquentation des zones de baignade.
-
- L'autorité préfectorale vous demande de prendre immédiatement les mesures d'information et d'anticipation propres à garantir la sécurité des personnes et des biens,
 - Les maires veilleront à diffuser très largement l'information sur leur territoire

- communal. La fréquentation des espaces naturels est fortement déconseillée,
- Les exploitants des terrains de camping assureront la même information auprès de leurs occupants et se tiendront prêts à prendre toutes les mesures préventives afin de préserver les personnes accueillies dans des structures sensibles au vent violent et aux chutes d'arbres,
 - Les professionnels des activités de pleine nature adapteront leurs sorties en fonction des conditions météorologiques,
 - La pratique de la pêche en mer, des activités nautiques et les randonnées en montagne sont fortement déconseillées,
 - Les capitaineries sont chargées d'assurer l'information des professionnels de la mer.

3- Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants,
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires,
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement,
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

4- Conseils de comportement :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau,
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur,
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer,
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

IMPORTANT

**Il y a lieu d'assurer une veille de ces événements météorologiques.
La plus grande prudence est recommandée lors des déplacements.
Respecter les consignes des autorités gestionnaires des routes.**

Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo-France : Composez le 05 67 22 95 00

Consultez : <https://meteofrance.com/> Twitter : <https://twitter.com/meteofrance>

Application disponible sur l'App Store et Play Store

